

Comment m'inscrire

INSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE www.upmontelimar.fr

Il y a plusieurs façon de procéder, mais nous vous conseillons :

- de parcourir les pages des activités sur le site ou dans la brochure,
- de noter les codes des activités qui vous intéressent,
- de vous connecter avec votre adresse de messagerie (ou n° d'adhérent) et votre mot de passe.
- (1) Si vous avez oublié votre mot de passe, reportez-vous à la fiche pratique « COMMENT GÉRER MON MOT DE PASSE »
- (2) Si vous n'avez pas de compte, vous devrez le créer (voir fiche pratique « COMMENT CRÉER MON COMPTE »)

Attention : ne créez pas de compte si vous en avez déjà un, vous ne pourriez pas utiliser vos avoirs

1 - Je clique sur Compte

haite devenir adhérent pour l'année 2021/2022 >	💄 Compte 🛛 📜 Panier	Numéro d'adhérent ou adresse e-mail *	
MON UP / ACTIVITÉS / ACTUALITÉS / INFOS PRATIQUES / CON	TACT Rechercher	Numéro d'adhérent ou adresse e-mail Mot de passe *	9
Partager les savoirs		Mot de passe out	slié ?
2 - Je tape mon adresse de messagerie (ou numéro d'ad même adresse mail que mon conjoint)	hérent si j'ai la	Vous n'êtes pas encore inscrit	
(et mon mot de passe	Je crée mon compte	
	(2) Si je n'ai pas de	de compte (1) Si j'ai oublié mon mot de pas	se
3 - Je suis connecté, donc identifié		Espace auditeur	

- Je vérifie et actualise éventuellement mes coordonnées via l'onglet MES INFORMATIONS PERSONNELLES
- Je consulte mes avoirs éventuels disponibles via l'onglet MES AVOIRS





5 - Je peux rencontrer trois situations :



(*) Il peut s'agir d'une activité non encore ouverte aux inscriptions. Vous serez informé de son ouverture par mail, Lettre UP ou un article d'Actualités



Voir mon par

Panier

💄 Compte

A

- 6 Lorsque j'ai terminé mes choix, j'ouvre mon panier
 - soit par Voir mon panier
 - soit en cliquant sur **Panier** en haut de l'écran



8 - Après validation du paiement et/ou validation de mon inscription, je reçois :

- en cas de règlement par Carte Bancaire, un mail de confirmation et un mail avec l'attestation d'inscription,
- en cas d'utilisation d'avoirs (si montant à payer égal à zéro), un mail de confirmation et un mail avec l'attestation d'inscription,
- en cas de règlement par chèque, un mail de confirmation. L'attestation d'inscription sera adressée à réception du/des chéque(s) par l'UP.

En cas de difficulté, vous pouvez nous consulter lors de nos permanences ouvertes (hors vacances scolaires) : Iundi de 16 h 30 à 18 h 30 (uniquement en septembre) mardi de 14 h à 16 h - mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 - jeudi de 16 h 30 à 18 h 30